

Une semaine d'actu en vrac : du procès Fofana au combat contre le voile jusqu'au couple royal Dominique- Ségolène

Un procès public pour la mémoire d'Ilan Halimi et pour notre vivre ensemble!

Ruth Halimi, la mère d'Ilan Halimi, était l'invitée de Marc-Olivier Fogiel jeudi matin sur Europe1 où elle a exprimé son sentiment sur le procès des membres présumés du "gang des Barbares" qui se tiendra du 29 avril au 3 juillet prochain, accusés d'avoir séquestré et torturé à mort son fils Ilan,. Youssouf Fofana et 27 autres accusés doivent être jugés à huis clos par la cour d'assises des mineurs de Paris. En effet, si seuls deux des accusés étaient mineurs au moment des faits, la cour d'assises des mineurs reste compétente pour juger les majeurs ayant agi aux côtés de mineurs.

Ilan Halimi avait été attiré dans un guet-apens, le 20 janvier 2006. Ses ravisseurs, dirigés selon l'accusation par Fofana, réclamaient 450 000 euros à ses proches. Détenu pendant plusieurs semaines, torturé sans relâche sans que quiconque ne donne l'alerte, le jeune homme avait été retrouvé le 13 février, agonisant, près d'une voie ferrée, il devait décéder peu après.

La bande Fofana aurait choisi d'enlever un jeune Juif car, dans son esprit, les membres de cette communauté ont de l'argent, sont solidaires et donc susceptibles de réunir la rançon exigée. Cette motivation, nourrie des pires clichés antisémites, a été retenue à charge dans l'ordonnance de mise en accusation, de même que les actes de torture et de

barbarie. Plusieurs mis en cause encourent la réclusion à perpétuité.

Bien que la mère de la victime souhaite que les débats soient publics, ils risquent donc de se tenir à huis clos. Des représentants de la partie des accusés ont fait savoir qu'elle voulait comparaître sans observateurs. Mme Halimi souhaite que l'audience fasse œuvre de pédagogie afin que le calvaire son fils, qui a enduré ce qui ne porte pas d'autre nom que la barbarie, ne soit pas «mort pour rien». Pour elle, « un procès public aurait pour vertu de permettre de mieux comprendre l'engrenage criminel, de faire réfléchir parents et adolescents. « C'est la loi du silence qui a tué son fils, il serait intolérable qu'elle s'impose encore aux assises, en cas de huis clos», s'indigne son avocat, Me Francis Szpiner.

Le procès à huis-clos serait comme une façon de mettre à l'écart du débat de société l'enjeu de ce procès qui est de dévoiler le côté obscur de l'antisémitisme et autre racisme antiblanc qui ravagent les mentalités de trop de jeunes de banlieue, encouragés par un discours islamo-gauchiste de victimisation de l'immigration présentée comme continuant de subir une domination dite poste-coloniale et pro-Hamas. Un danger de fascisation des rapports entre les individus qui met en péril notre démocratie et le vivre ensemble.

Une rixe à Paris qui en dit long sur ce thème...

Six jeunes gens, trois juifs et trois d'origine maghrébine, ont été mis en examen pour des violences volontaires à caractère raciste à la suite d'agressions perpétrées mercredi entre membres des deux communautés. Le parquet de Paris a ouvert samedi une information judiciaire pour "violences volontaires aggravées à raison de l'appartenance ou de la non-appartenance, vraie ou supposée, de la victime à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée". Les six jeunes gens ont tous été laissés en liberté sous contrôle judiciaire.

Selon les premiers éléments de l'enquête, une première agression se serait déroulée mercredi boulevard Voltaire (Paris XIe), non-loin du magasin de téléphonie où travaillait Ilan Halimi, le jeune juif enlevé et torturé à mort en 2006 par le "gang des barbares". Dans la perspective du procès de ses ravisseurs présumés, qui s'ouvre mercredi à Paris, de jeunes juifs collaient des affiches à la mémoire de Ilan Halimi lorsqu'ils ont été agressés par trois jeunes d'origine maghrébine, dont l'un était armé d'un nunchaku. Décidés à se venger, les jeunes juifs ont retrouvé leurs agresseurs présumés qui se rendaient à une soirée pro-palestinienne dans le même quartier, organisée par l'association "Génération Palestine". Ils les ont alors roués de coups.

Voilà où conduit ce climat qui justifie grandement la demande de Mme Halimi d'un procès public pour son fils, car le simple fait d'être juif dans ce climat peut conduire aujourd'hui et plus qu'hier encore, à des agressions dont l'enchaînement amène inévitablement à la haine de l'autre et à des règlements de compte entre communautés là où il ne devrait il y avoir que des citoyens soucieux du bien commun.

Référendum sur la religion à l'école à Berlin: des cours d'"éthique" maintenus contre la demande des Eglises

Les Berlinoises ont rejeté dimanche lors d'un référendum local une revalorisation des cours de religion dans les écoles de la capitale allemande, qui continueront donc à organiser des leçons d'"éthique" obligatoires pour tous les élèves, quelles que soient leurs origines.

Soutenue par des partis politiques de droite, par les Eglises catholiques et protestantes, par la communauté juive et par une partie de la communauté musulmane, l'association "Pro Reli", à l'origine de ce scrutin, espérait imposer cette réforme à la municipalité de gauche, qui n'en voulait pas. Après un sanglant crime dit "d'honneur" au sein de la

communauté turque, qui avait ému tout le pays, la mairie avait imposé en 2006 un cours d'éthique obligatoire pour tous, avec l'idée affichée de rassembler dans une même classe les élèves de toutes origines et de toutes confessions.

Le cours de religion, lui, reste une option, que les élèves peuvent suivre, s'ils le souhaitent, en plus de l'éthique. C'est justement ce que contestaient les membres de "Pro Reli": ils voulaient que les élèves aient le choix entre l'éthique et la religion, comme c'est le cas dans la plupart des autres Etats régionaux (Länder) d'Allemagne. "Un cours d'éthique obligatoire, imposé par l'Etat, démontre un manque de tolérance", ont-ils martelé.

51,3% des votants ont rejeté une réforme qui prévoyait que les élèves aient le choix entre ce cours d'éthique et un cours portant sur la religion de leur choix, selon des résultats définitifs communiqués à 19h00 GMT le 26 avril ! Un événement dans ce pays qui ne connaît pas la laïcité ! Ces résultats montrent un très net clivage entre l'ancien Berlin-Est communiste, très peu religieux, qui a voté majoritairement pour le « non » et les quartiers plus bourgeois et conservateurs de l'ancien Berlin-Ouest qui ont voté majoritairement pour le « oui ».

Un résultat qui fait fracture dans un contexte d'avalanche des actions visant à une instrumentalisation de l'école par les religions, au cœur des enjeux de l'éducation et donc de la formation des esprits. Une propagande en faveur du retour du religieux du côté de la morale en ces temps de mondialisation capitaliste qui s'en passe, les Etats porteurs normalement d'une morale qui est celle de l'intérêt général s'étant mis en congés de l'histoire. Et pour cause, ces Etats européens auxquels appartient l'Allemagne ne sont plus que des gestionnaires d'une situation où les rentes des uns doivent être garanties par une paix sociale à laquelle on veut associer les religions, ces Etats n'ayant eux-mêmes comme seule morale que l'argent roi !

La chancelière Angela Merkel, fille de pasteur, était elle-même intervenue dans la campagne, quoique tardivement, en

faveur du "oui". "Je souhaite que le plus possible de Berlinoises et de Berlinois votent oui", avait-elle dit vendredi. Comme quoi, « la religion comme opium du peuple » reste une des recettes préférée dans l'ordre capitaliste, de la bonne gouvernance et du management des peuples !

Du fait d'une participation très faible (29,2%), les partisans de la réforme auraient de toute façon échoué, même si le "oui" l'avait emporté de justesse, car le texte devait être approuvé par au moins 25% des 2,4 millions d'électeurs inscrits. Or, seuls 14,2% des inscrits ont finalement voté "oui".

L'archevêque Robert Zollitsch, chef de l'Eglise catholique d'Allemagne, a regretté dans un communiqué le "résultat douloureux" de la consultation. Mais il s'est félicité que, grâce à celle-ci, la foi et la religion ont été présentes dans les rues et dans le débat public comme jamais auparavant". On voit bien la manip' ! Cette consultation qui avait toutes les chances d'aboutir au résultat qu'on connaît donnait l'occasion aux chantres des religions, qui veulent imposer leur présence partout dans l'espace public, d'influer sur le vivre ensemble, et de faire que, en dehors de tout référendum par la pression de leurs lobbies et leur lobbying, la Chancellerie allemande un jour, n'impose la religion à l'école en grand, sans plus demander l'avis des citoyens.

Si un jour cette alliance des religions contre la politique et le libre-arbitre des citoyens pouvait aboutir, celles-ci se livreraient ensuite une guerre de pouvoir qui tournerait au cauchemar d'un autre temps. De ce côté on a déjà donné ! Car rien ne peut sauver le droit de croire ou de ne pas croire que la laïcité qui garantie la paix sociale en portant la citoyenneté au dessus-des différences pour leurs permettre de vivre en bonne intelligence sans le risque que l'une d'entre-elles ne prenne le pouvoir sur les autres. Une conception de la vie en société que les religieux du monde ne sont capables d'entendre que par le pouvoir coercitif de la loi.

Le voile à l'école de plus en plus contesté en Belgique...

La polémique sur le port du foulard islamique dans les écoles belges, un sujet jamais vraiment réglé, est relancée après un récent arrêt du Conseil d'Etat. La juridiction administrative saisie, depuis 2005, d'une plainte déposée par le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX) a estimé, le 17 mars, que des établissements ne pratiquaient aucune discrimination en interdisant le voile. Et, qu'au contraire, c'est ce voile qui pouvait être, en lui-même, discriminatoire (sic). Le progrès est du côté de l'égalité donc à ses yeux et non de la reconnaissance d'une différence d'origine ou de croyance ouvrant à une différence de droit ! Bravo !

Le MRAX protestait contre le règlement intérieur de deux écoles secondaires de Wallonie. Ces textes interdisent le port de "tout couvre-chef, tout signe ostensible d'appartenance politique ou religieuse" par les élèves. Ce choix avait été avalisé en 2005 par la ministre socialiste de l'éducation francophone (ce département a été scindé dans les années 1980).

Evidemment, Pour le MRAX, de tels règlements ne visent en fait que les élèves musulmans et portent atteinte à leurs libertés. "Faux", a objecté le Conseil d'Etat, en estimant au passage que le MRAX avait d'autant moins de raison d'agir que la décision des écoles concernées ne contrevenait pas à son objet social – la lutte contre les discriminations – mais le confortait. Le président de ce mouvement réplique en évoquant une décision "idéologique, antidémocratique". Et oui, il y a des choix idéologiques qui correspondent à des choix de société n'en déplaise à cette association qui dissimule elle son idéologie, qui est celle de la primauté du droit des religions sur l'égalité, sur un accès libre de toute influence de la religion ou de la tradition au savoir et à la construction du libre-arbitre dont la démarche est seule non-

discriminatoire !

Le Conseil d'Etat a renforcé la position des collèges et lycées francophones qui interdisent, pour plus de 90 % d'entre eux, le foulard à l'école, sur la base de règlements évoquant la nécessaire neutralité de l'enseignement, l'obligation de tenues vestimentaires "correctes", voire des raisons de sécurité. Dans leur majorité, les parents approuvent ces interdictions.

Les dirigeants politiques, ne péchant pas par excès de courage, renvoient aux conclusions d'une commission instaurée lors des manifestations opposant musulmans et laïcs en 2004 pour analyser le problème, qui avait conclu notamment que le modèle français était inapplicable en Belgique en raison de l'histoire, de la Constitution et de l'organisation scolaire en vigueur. Mais celle-ci n'avait proposé aucune solution alternative.

La décision du Conseil d'Etat "donne un coup d'arrêt symbolique aux contestations de (la) mixité en provenance des milieux intégristes", note, dans le quotidien Le Soir, la philosophe Nadia Geerts, ferme partisane de la laïcité. Les partisans d'une école "ouverte" objectent que de nombreuses jeunes filles musulmanes désireuses de porter le voile ne trouveront bientôt plus d'établissements qui les acceptent, ce qui entraînera leur repli et leur isolement. Un argument utilisé en France après l'adoption de la loi interdisant le port de tous signes religieux à l'école que la réalité a rendu aujourd'hui caduque, les cas dans ce domaine, particulièrement de port de foulards, étant devenus tellement marginaux qu'ils ont disparu tout simplement de l'actualité. La loi doit forcer par le principe de réalité ceux qui veulent vivre en dehors des valeurs communes à les accepter, c'est le seul chemin de la cohésion sociale et de l'égalité des citoyens.

En France, il faut interdire le port du

voile dans tous les lieux de formation, de la maternelle à l'université !

Différents cas surgissent en France d'étudiante qui, portant le foulard islamique, se voient refusées l'entrée en cours, car de plus en plus de responsables dans le cadre de formation ou à l'université, sont exaspérés par ces jeunes filles qui font du prosélytisme de même nature que celui du voile à l'école sans que les pouvoirs publics n'en prennent la mesure et bien plutôt les laissent faire avec leur bénédiction.

En mars dernier, une femme de 38 ans, titulaire d'un DEA en droit international, portant le voile islamique, s'est vue refuser l'entrée du lycée public où elle suivait depuis octobre 2008 une formation d'anglais dispensée par le Greta Top Formation, spécialiste de la formation professionnelle pour adultes. Motif logique invoqué par le chef d'établissement du lycée d'accueil : le voile islamique, porté par cette personne depuis son inscription à cette session de formation, « contrevient à la " loi sur la laïcité" ».

Pour l'avocat de la plaignante, il s'agit là d'une "interprétation erronée et d'une tentative d'extension de la loi de mars 2004 sur le port de signes religieux, qui s'applique aux élèves des établissements publics". Pourtant cet enseignement se fait bien dans un lycée public, et donc la loi n'est ici que respectée, mais on sait que toutes les tentatives sont bonnes pour ceux qui n'acceptent pas cette loi.

A Toulouse, c'est une étudiante de 25 ans, en microbiologie, qui a refusé de répondre aux demandes de l'université qui exigeait qu'elle retire son voile : devenue allocataire de recherche, elle disposait d'un contrat de travail de droit public, jugé incompatible par son employeur avec le port d'un signe religieux ostensible, en toute bonne logique. "En tant qu'agent public elle ne peut plus porter le foulard", défend l'avocat de l'université, Jacques Levy.

Le fond juridique de ces deux affaires est différent, mais ces

cas sont révélateurs d'une tendance de fond. Les Français de confession musulmane sont de plus en plus enclins à saisir la justice en faisant valoir qu'ils s'estiment discriminés en raison de leur pratique religieuse, alors qu'en réalité, ils s'agit de l'affirmation d'une conception islamique du prosélytisme qu'encouragent systématiquement des associations comme l'UOIF, l'union des organisations islamiques de France, qui flirte avec Tarik Ramadan ou le sulfureux Dieudonné et considère la lapidation des femmes pour adultère comme un élément de cohésion de la famille, dicit la charia ! "La tendance 2008 confirme une hausse très nette de contentieux", affirme Samy Debah, président du Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), tout un programme, alors que qu'on ne cesse de marteler de ce côté que les musulmans en auraient « ras-le-bol d'être discriminés »...

Le CCIF constate que les plaintes, concentrées jusqu'à présent dans les administrations et les préfectures, touchent désormais largement le monde du travail et de la formation professionnelle. Pourquoi en serait-t-il autrement, car l'expansion du voile ne cesse de progresser avec en toile de fond la volonté des milieux islamiques d'obtenir en permanence des concessions de la République. Leur logique est simple, plus il y a de voiles plus il y a de conflits en justice et plus il y a de reculs des politiques à attendre qui tous se prêtent peu ou prou au clientélisme religieux.

En fait de discrimination ce qui est honteux dans un pays comme le nôtre, c'est d'encourager à ce que des femmes puisse porter ce voile qui est un symbole de soumission à un statut inférieur en regard des hommes, qui instaure une forme de domination de l'homme sur la femme, une pratique qui est en totale rupture avec la logique de nos lois, avec l'esprit et la lettre de notre République laïque et sociale, avec le sens de nos libertés fondamentales. Le Coran est clair à ce sujet et c'est bien cela qu'il faut dénoncer et combattre : « Les hommes sont supérieures aux femmes à cause des qualités par lesquelles Dieu a élevé ceux-là au-dessus de celles-ci... Les femmes vertueuses sont obéissantes et soumises... Vous

réprimanderez celles dont vous aurez à craindre l'inobéissance ; vous les reléguerez dans des lits à part, vous les battrez... (Sourate IV verset 38)»

Mais comment en est-on arrivé à ce point de banalisation de cet état de fait, sinon par les renoncements de nos politiques à faire respecter les acquis démocratiques qui fondent le pacte républicain de progrès que notre pays doit à une histoire faite de révolutions contre plusieurs formes de dominations dont la domination religieuse, acquis démocratiques en tête desquels se trouve l'égalité homme-femme, bafouée par le voile islamique porte drapeau de l'islamisme tout court !

Saisie d'une affaire portant sur la présence de stagiaires voilées dans un Greta (stage de formation), la Halde, dans un avis de juin 2008 avait estimé que " seules des circonstances particulières rendant incompatibles le port du foulard avec des exigences de sécurité et/ou de santé pourraient justifier des restrictions à la liberté religieuse des stagiaires du Greta" et rappelé l'arrêt du Conseil d'Etat de 1996 qui indique que " le seul port du foulard ne constitue pas par lui-même un acte de pression ou de prosélytisme". Il y a du pain sur la planche pour que les femmes dans notre pays soient, sans exception, toutes respectées, religion ou non !

Les européennes c'est parti : de Sarkozy à Aubry, mêmes mensonges et même combat pour une Europe quoi qu'il arrive libérale

Nicolas Sarkozy prévoit de s'impliquer intensément dans la bataille des européennes qui passionne on le sait les Français qui savent que leur salut est là, cela va sans dire. De l'UMP au PS, c'est bien ce qu'on nous dit et ce qu'il faut entendre !

Le chef de l'Etat espère capitaliser sur le bilan de la présidence française de l'Union. Le président va "donner le

ton et présenter le projet” de l’UMP, a déclaré Michel Barnier lors de “Dimanche soir politique” France-Inter/i-Télé/Le Monde. Il “s’adressera à tous les Français et sans doute aux Européens pour leur dire (...): voilà la volonté politique que l’on veut remettre dans le projet européen pour faire bouger les lignes”, a ajouté le ministre de l’Agriculture, qui conduit la liste UMP Ile-de-France. Regardez donc ce qu’il a fait de l’agriculture pour vous en rendre compte, du côté des bienfaits de l’Europe, si vous ne le voyez déjà !

Le 10 mai, le président français sera à Berlin aux côtés d’Angela Merkel pour un meeting commun UMP-CDU. La chancelière allemande devrait en retour être l’invitée d’un meeting en France avant le scrutin du 7 juin. Dans Le Parisien Dimanche, Xavier Bertrand assure que l’UMP est prête “pour une campagne offensive” sous le slogan “Quand l’Europe veut, l’Europe peut” ! Ils ne sont pas croyables !

Les dirigeants de l’UMP ont dénoncé à l’unisson la campagne européenne du Parti socialiste, qui a débuté vendredi à Toulouse par un meeting commun de tous les partis sociaux-démocrates de l’UE. Première visée, Martine Aubry, premier secrétaire du PS, qui a appelé les électeurs français à sanctionner “Sarkozy, Barroso et Berlusconi”, le 7 juin.

Plaider comme la maire de Lille l’a fait pour une “Europe sociale” n’est qu’une “rengaine quinquennale”, a estimé le ministre du Travail. Martine Aubry “cherche sa place (...) et aujourd’hui son seul rôle c’est d’être le porte-parole des sans-idées”, a-t-il asséné. Pour une fois il était drôle ! Les socialistes, “qu’ont-ils donc à dire de plus et de mieux sur le projet européen?”, s’est interrogé Michel Barnier, qui appelle à un “vote sanction contre le Parti socialiste”.

Mme Aubry lance sa campagne, sans rire, d’une Europe en faveur du peuple : pas un mensonge ne lui fait peur !

Changement de décor pour le lancement de la campagne des

élections européennes du Parti socialiste. Le poing et la rose, emblèmes historiques du PS, ont laissé place à un slogan bilingue, en rouge sur fond blanc, proclamant "le peuple d'abord" ("people first").

L'ancienne Halle aux grains de Toulouse était pavoisée aux couleurs du Parti socialiste européen (PSE). La première secrétaire du PS a mis en avant le "programme commun" du PSE pour "changer le cours de l'Europe". Dans la série on a déjà donné, voilà des mots chargés d'histoire largement décolorés et recolorés pour la circonstance. Attention aux contrefaçons où la couleur rose à tendance à vouloir se donner des allures de rouge pour mieux donner dans le bleu européen...

La première secrétaire du PS a attaqué "l'Europe de Sarkozy-Barroso-Berlusconi". Son discours a parfois pris des accents altermondialistes. "Une autre Europe est possible", a lancé Mme Aubry, qui a pris soin de se placer d'emblée sous les auspices de Jean Jaurès, citant le dernier article du tribun socialiste réclamant, dès 1914, dans La Dépêche, "une Europe un peu moins sauvage". Pourquoi lésiner sur la propagande quand on tient la tribune direz-vous, avec les efforts mémorables et litigieux qu'elle a fait pour s'y hisser...

La campagne du Parti socialiste pour les élections européennes du 7 juin se veut un double appel à sanctionner la politique "inefficace et injuste" de Nicolas Sarkozy face à la crise et à donner "un nouveau sens" à l'Europe ! Mais c'est bien sûr ! Pour ce premier des huit meetings nationaux du PS, la Première secrétaire était entourée symboliquement de têtes de listes socialistes et sociales-démocrates dans les 27 Etats-membres de l'Union européenne. L'objectif était d'afficher l'unité du PSE, dont une partie des membres n'est pas hostile à la reconduction du libéral José Manuel Barroso à la présidence de la Commission si la droite reste majoritaire au Parlement européen, ami de Sarkozy, comme quoi les allégations de Mme Aubry ne sont que poudre aux yeux.

Mme Aubry, surfant sur la "colère" des Français a principalement fustigé le "deux poids, deux mesures" de la politique de Nicolas Sarkozy depuis deux ans. "Quand la crise

est là, on aurait besoin de tendre la main aux plus fragiles au lieu de protéger ceux qui ont déjà tout", a-t-elle résumé. La dirigeante socialiste a critiqué le "libéralisme financier" soutenu selon elle par Nicolas Sarkozy et la majorité de droite en Europe. "Nicolas Sarkozy ne change pas, il ne critique pas ce système qu'il a porté aux nues", a-t-elle lancé. Mais que font les socialistes au Parlement européen et dans les commissions, et leur DSK à la tête du FMI ? Sinon continuer de soutenir le libéralisme en ayant par le passé préparé bien des réformes que Sarkozy a mis en œuvre depuis qu'il est à l'Élysée et les promouvoir au niveau européen. Contre cette "Europe des inégalités", Mme Aubry a rappelé qu'en cas de victoire le 7 juin, un plan de relance coordonné sera lancé "dans les 100 premiers jours", précisant avoir obtenu l'accord de ses 26 partenaires sur ce point. "le 7 juin, nous pouvons changer le cours de l'Europe", a-t-elle martelé sans rire... Mme Aubry a critiqué les listes de gauche "qui se limitent à la contestation", ainsi que le président du MoDem, dont la voix "n'a pas souvent manqué à la droite européenne" lorsqu'il fallait voter des directives libérales. Mentir c'est faire de la politique, paraît-il pour certains... Toujours les mêmes vieilles ficelles alors que la politique mérite tellement mieux que ça !

Sympathisants PS et MoDem disposés à une alliance, pour Viavoice : c'était écrit !

La question d'une alliance entre le centre et le PS a été au cœur de la bataille du deuxième tour de la présidentielle, en 2007, et du congrès du PS, à Reims cet automne. La majorité des Français est opposée à l'idée d'un gouvernement d'alliance entre le Parti socialiste et le MoDem mais les sympathisants des deux formations la plébiscitent, selon un sondage Viavoice pour Libération rendu public dimanche. Comme quoi, le peuple a sa morale, il tient bon face aux compromissions de la politique politicienne du pire cru où les alliances valent moins pour le contenu qu'elles proposent que pour les

victoires qu'elles supposent!

Libéralisme économique, chômage et « résilience française » : rien que des cracs !

A la veille de la publication des chiffres du chômage de mars, le gouvernement a préparé le terrain dimanche, insistant sur la meilleure résistance de la France que ses voisins face à la crise.

Dans le Journal du Dimanche, le secrétaire d'Etat à l'Emploi Laurent Wauquiez évoque des chiffres du chômage "mauvais au moins jusqu'à la fin de l'année", après que le ministre du Travail, Brice Hortefeux ait affirmé dans le Parisien que les chiffres de mars "ne seront certainement pas bons". Euphémisme quand tu nous tiens ! En réalité, Christine Lagarde, notre ministre de l'économie, vient de donner les chiffres du mois de mars, entre 60 000 et 70 000 demandeurs d'emploi en plus en un mois, une catastrophe et rien de moins en fait pour l'économie française mais surtout, pour la vie quotidienne de millions de Français qui commencent sérieusement à se serrer la ceinture et jusqu'où !

Wauquiez et Hortefeux ont insisté sur la résilience de l'économie française, vantant la qualité des "amortisseurs sociaux" hexagonaux. "Aujourd'hui, il y a une situation qui est claire c'est que la France supporte moins mal la crise économique mondiale. Ce n'est pas un élément qui doit nous consoler, c'est une observation", a fait valoir Brice Hortefeux. Selon Laurent Wauquiez, "sur un an le chômage a augmenté de 16% dans notre pays contre 30% au Royaume-Uni et 107% en Espagne. Ce qui montre que si on se bat, on peut amortir le choc".

Précisément, si en France la politique européenne a un impact moins important que dans ces pays, ainsi que la mondialisation même si c'est toujours trop, c'est en raison d'un modèle social incomparablement plus protecteur que partout ailleurs.

Un modèle social qui doit tout à la volonté du peuple et rien à tous ces politiciens gestionnaires qui se contentent d'annoncer toujours les mêmes fariboles. Cette résistance ne doit donc rien à ce gouvernement qui refuse de relancer le pouvoir d'achat des familles pendant qu'il dilapide les richesses publiques de nos impôts en finançant les banques et les entreprises, autrement dit en donnant toujours la priorité à l'actionnaire, au rentier, en toute cohérence avec l'Europe. Cet impact de l'Europe doit être réduit à la part congrue, autant qu'il est possible, et cela commence par voter contre elle, à chaque occasion !

Le mouvement actuelle de fermeture pour délocalisation et de licenciements auxquels se livrent un nombre croissant d'entreprises souvent de haute-technologie, comme l'usine Molex de Villemur-sur-Tarn (Haute-Garonne), spécialisée dans la connectique automobile doit fermer le 30 juin pour être délocalisée en Chine et aux Etats-Unis, licenciant quelque 300 personnes, est largement le fait qu'elles voient dans la situation un alibi à partir ailleurs ou à réduire leurs personnels pour rationaliser les coûts, faire toujours plus avec moins au détriment de la qualité et de plus de productivité, avec une exploitation renforcée.

La seule façon d'endiguer ce mouvement au nom de l'intérêt général qui va du patrimoine industriel à l'ouvrier, est, dans un contexte de relance par le pouvoir d'achat qui est la seule voie efficace, de rétablir « l'autorisation administrative de licenciement », cet instrument qui oblige d'obtenir par une enquête indépendante et représentative du bien commun, la validation de tout licenciement. Voilà qui serait une façon efficace de tenir l'économie par les deux bouts!

« L'autorisation administrative de licenciement », une proposition qu'aucun dirigeant politique, pas même le PCF ne

met en avant !

Pourtant, c'est bien le sens de la notion même d'Etat que de protéger le faible contre le fort, pour les maintenir ensemble selon notre logique démocratique en matière de droit, comment sinon que par la loi.

Travail du jour du seigneur, Brice Hortefeux marche sur des braises : Un dimanche pas très catholique... ou bienvenus en enfer !

Invité du Grand Rendez-Vous Europe 1- Le ministre dit vouloir débloquent le dossier du travail le dimanche il a déclaré qu'une proposition de loi sur le sujet "sera déposée dans les toutes prochaines semaines" et "débattue en juillet" par le parlement.

Présentée en décembre dernier la première proposition de loi sur le travail dominical avait été abandonnée suite à la guérilla parlementaire lancée par la gauche et surtout devant la faible mobilisation des députés UMP. (Source Europe1)

Le ministre du Travail souhaite, en la matière, des règles "simples et cohérentes" mais pour lui "il ne s'agit pas d'une remise en cause du repos dominical". Il veut d'ailleurs que le texte soit élaboré en concertation avec les organisations syndicales et les autorités religieuses, catholiques et protestantes. Rien que ça ! Une occasion de ramener contre le sens de nos institutions républicaines, l'influence des autorités religieuses dans la négociation sociale et le droit au travail. Et oui, il paraît que l'on puisse encore légitimer en ce troisième millénaire, des reculs de nos acquis sociaux par l'entremise des Eglises, adossées à des textes sacrés tournés en ridicule par l'évolution de l'histoire et la science.

Peu importe pour ces gestionnaires au service d'un monde d'argent de faire appel sans vergogne aux Eglises pour

chercher la justification de l'ordre injuste, derrière l'idée que dieu l'impose aux hommes pour éprouver leur foi, les plus pauvres qui auront le plus souffert ici-bas étant promis à la meilleure place garantie dans les cieux, mais après la mort. On partagera en haut, après ! Selon ces bonnes âmes qui tirent profit de la chose... Faut pas « déconner » tout de même !

Il paraît que c'est tous les jours dimanche là-haut... Mais attention les règles changent. Et si les dimanches en bas devenaient travaillés il se pourrait que, par soucis de cohérence et de simplification des règles, tous les jours se retrouvent là-haut aussi travaillés. Tant qu'à choisir, l'enfer est sans aucun doute dans cette perspective plus drôle, où brûlent tous les révolutionnaires de l'histoire au côté des femmes dites de mauvaise vie !

La grippe porcine fait une concurrence déloyale à la pandémie du chômage : c'était aussi écrit !

En dehors du Mexique et des États-Unis, les autorités de santé au Pérou, au Chili et au Costa-Rica ont activé des plans de vigilance sanitaire. Au Canada, aucun cas n'a été recensé mais la ministre canadienne de la Santé, Leona Aglukkaq, a demandé la plus grande vigilance aux Canadiens afin d'éviter la propagation de cette épidémie !

La France a mis en place un centre de crise afin de suivre l'évolution de la situation sanitaire au Mexique. Paris a précisé samedi que "la France n'importe pas de porcs vivants, ni de viande porcine du Mexique" : ouf !

Informé c'est prévenir ! La grippe porcine est une maladie respiratoire des élevages de porcs, un virus grippal de type A. Elle peut se répandre rapidement. Elle peut passer occasionnellement chez l'homme, généralement chez des personnes en contact avec ces animaux. En revanche, il est impossible de l'attraper en mangeant de la viande de porc, comme le rappelle samedi le ministère de l'Agriculture. Une

dernière information que certains ont décidé de taire dans les quartiers de certaines banlieues où on distribue déjà des tracts pour expliquer qu'en fait, c'était un message tout droit venue du ciel...

Blague à part et quoi que certains c'est sûr y est déjà songés, voilà une nouvelle crise sanitaire qui tombe à pic en ces temps où plus que jamais les rentiers vivent sur notre dos, ce qui se voit de plus en plus malgré tous les efforts de nos gouvernants et autres alliés de l'alternance politique qui appointent au système, alors que la pauvreté qui suit la courbe montante du chômage endémique croît bien plus surement que la grippe porcine qui tombe à pic pour amuser pendant ce temps la galerie... Une crise qui a des relents de vache folle, qui nous promettait des morts en veux-tu en voilà... De quoi faire tourner de l'œil aux porcs qui sont déjà dans le collimateur promis à un génocide animal qui nous l'espérons au journal, ne va pas manquer de faire réagir notre BB nationale. Encore de quoi nous faire rire à en mourir...

Dominique et Ségolène, un couple royal : selon Gala c'était vrai !

Nous terminons cette semaine d'actu en vrac par une information qui est la moins récente de cette semaine mais qui vaut son pesant...

Alors que les 27 du PSE étaient là avec Martine Aubry à Lille, si Ségolène Royal n'avait pas fait le déplacement, c'était que cette dernière avait même absente déjà trouvé une raison, et laquelle, de faire parler d'elle là où on ne l'attendait pas, et ici jusqu'à en faire rougir Martine sinon à la rendre jalouse !

La politique a ses raisons que l'amour ignore... Toujours prompt à voler au secours de la royale diva du PS, le chevalier servant de Villepin se cachait jusque-là sous le masque de l'ouverture d'esprit et du dépassement des clivages politiques comme l'avance Gala.fr... mais on devait apprendre sans ambages de la bouche de celui-ci, qu'issus de la même promotion

Voltaire à l'ENA, Ségolène Royal et Dominique de Villepin se sont rapprochés à l'aube des années 80' et ont partagé plus que les exposés et les études de cas... Nos élites en herbe ont roucoulé sur les bancs de l'école de la gouvernance. C'est un Dominique de Villepin visiblement fier et décomplexé qui l'a révélé dans le confessionnal de Canal.

Homme public amoureux et gentleman courageux, auquel Gala rend légitimement un hommage appuyé pour sa bravoure. On ne s'étonnera pas qu'à droite on ait eu droit à des réactions outragées et au PS de l'indifférence, voire du mépris... Et mon cher ami, dites-nous donc, c'était comment ? Rien à attendre comme révélation sur ce versant du côté de la première secrétaire du PS nettement moins glamour, il faut bien, qu'on aime ou qu'on déteste ce parti, le reconnaitre. Ca aurait fait un sacré couple présidentiel tout de même !

Allez, à tchao et à la prochaine.

Guylain Chevrier

historien